

Křečková, Vlasta

**Les tendances de la néologie terminologique en français
contemporain**

Études romanes de Brno. 1997, vol. 27, iss. 1, pp. [61]-70

ISBN 80-210-1686-8

ISSN 0231-7532

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/113378>

Access Date: 17. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

VLASTA KŘEČKOVÁ

LES TENDANCES DE LA NEOLOGIE TERMINOLOGIQUE EN FRANÇAIS CONTEMPORAIN

Les progrès scientifique, technique et culturel de notre siècle ont eu pour effet la création d'un nombre important de termes nouveaux. Parallèlement au développement, d'une part, des recherches sur la néologie concernant le lexique de la langue générale, d'autre part, des études et des travaux terminologiques, la problématique de la formation des dénominations terminologiques (des termes) est devenue intéressante.

Les réflexions sur les différences et les liens entre la langue générale et la langue spécialisée et, par ailleurs, entre le mot en tant qu'unité lexicale de la langue générale et le terme réalisé dans les langues de spécialité, sont l'objet de nombreux travaux de linguistes, lexicologues et terminologues. La problématique des unités terminologiques et de leur formation est fort complexe. Notre étude se bornera à aborder certains aspects concernant les unités terminologiques et leur formation en français contemporain.

Aspects théoriques de la néologie terminologique

Plusieurs linguistes et terminologues cherchent à définir les termes depuis l'apparition de la terminologie théorique.¹ Bruno de Bessé caractérise le terme comme «une unité signifiante qui désigne un concept déterminé de façon univoque à l'intérieur d'un domaine. Le terme est constitué d'un mot (terme simple) ou de plusieurs mots (terme complexe)».² Nous entendons par terme une dénomination spécialisée qui désigne (dénomme) un objet concret ou abstrait et qu'il est possible de définir sans équivoque. Le terme est donc la forme linguistique (expression) qui est utilisée pour dénommer une unité conceptuelle non linguistique.

1 Cf. R. Kocourek, *La langue française de la technique et de la science*, Wiesbaden, Brandsteter 1982 et 1991.

2 Cf. B. de Bessé, *Cours de terminologie*, ETI Université de Genève, Genève 1992, p.75

confixation (composition savante) où les dénominations terminologiques sont élaborées à partir d'éléments grecs ou latins. Les termes ainsi créés sont facilement empruntés par d'autres langues et la dénomination du concept garde la même structure formelle (ou identique) au niveau international. En effet, ce procédé de formation des termes pourrait être désigné comme l'un des procédés d'internationalisation des terminologies.

Les emprunts directs ou calques à l'anglais sont aussi très élevés en néologie terminologique du français contemporain.

La synonymie en néologie terminologique se montre très fréquente, même si, en principe, elle devrait être très faible, voire inexistante en terminologie. J. Boissy²⁹ indique pour certains termes nouveaux trois, quatre, même cinq synonymes: *visière stéréoscopique* = *casque de visualisation tridimensionnelle* = *dispositif de vision stéréoscopique* = *station de travail en environnement virtuel* = *visiocasque*. Néanmoins cette richesse synonymique n'exclut pas la distinction entre le fonctionnement de la synonymie en langue générale et celui de la synonymie en langue de spécialité. «Il est normal, qu'il y ait synonymie lorsqu'il y a création» affirme B. de Bessé.³⁰ La synonymie en terminologie peut être aussi géographique, professionnelle ou, éventuellement due aux influences des emprunts, ainsi qu'à des variations morphologiques et syntaxiques. En général, l'usage et la normalisation des terminologies viennent souvent éliminer le foisonnement synonymique.

BIBLIOGRAPHIE

- BESSE, DE B.: *Cours de terminologie*. Genève, ETI Université de Genève 1992.
- BOISSY, J.: *Cahier de Termes Nouveaux*. Paris, CTN INaLF CNRS 1991.
- BOISSY, J.: *Cahier de Termes Nouveaux*. Paris, CTN INaLF CNRS, CILF, RINT 1992.
- GOOSSE, A.: *La néologie française aujourd'hui*. Paris, CILF 1975.
- GUILBERT, L.: *La créativité lexicale*. Paris, Larousse 1975.
- KOCOUREK, R.: *La langue française de la technique et de la science*. Wiesbaden, Brandsteter 1982, 1991.
- LERAT, P.: *Les langues spécialisées*. Paris, PUF 1995.
- MASÁR, I.: *Průručka slovenskej terminológie*. Bratislava, Veda 1991.
- MERLE, G. — PERRET, R. — VINCE, J. — JUILLARD, C.: *N° 2. Français Néologie lexicale*. Paris, GRIL Université Paris 7 EILA 1987.
- RONDEAU, G.: *Introduction à la terminologie*. Québec, Gaëtan Morin 1984.
- THIELE, J.: *La formation des mots en français moderne*. Montréal 1987.

29 Cf. J. Boissy, *Cahier de Termes Nouveaux*, Paris, CTN INaLF CNRS, 1991 et 1992

30 Cf. B. de Bessé, *op. cit.*, p.77

En principe, la formation des termes est réalisée par les mêmes procédés de formation des mots de la langue générale. Chaque langue a ses propres moyens linguistiques dont elle se sert pour créer des dénominations. Pour le français, ces procédés de créativité lexicale ont été décrits récemment, entre autres, par A. Goosse (1975), L. Guilbert (1975), J. Thiele (1987). L. Guilbert qui distingue les néologies phonologique, syntagmatique, sémantique et la néologie d'emprunt constate: «Une théorie de la néologie doit rendre compte du fait d'évidence que la création lexicale est un élément permanent de l'activité langagière».³ A. Goosse⁴ décrit les différents procédés de néologie lexicale à partir du corpus des «mots nouveaux» du Dictionnaire des mots nouveaux⁵. Selon ses analyses, la néologie en français contemporain est réalisée surtout par la dérivation (suffixation et préfixation) et par la composition, y compris la composition syntagmatique (syntagmes en voie de figement) et la composition savante. La néologie par emprunt est aussi fréquente. Parmi les autres procédés de néologie, A. Goosse indique l'abréviation de l'unité lexicale, les sigles, le changement de catégorie grammaticale et les changements de sens⁶. Une autre analyse sur la créativité lexicale en français, plus récente, est réalisée par le GRIL.⁷ Selon cette analyse, les processus de néologie en français contemporain sont la dérivation (préfixation et suffixation), la composition, l'amalgame ou le mot-valise, la conversion, le transfert de sens et la réduction de la forme (troncation, siglaison).⁸

Les analyses sur la créativité lexicale ci-dessus ont été réalisées à partir des unités lexicales de la langue générale; pourtant A. Goosse souligne que «la néologie se manifeste autant, ou surtout, avec des caractères propres, dans les vocabulaires techniques».⁹ Cette idée est reprise par Bruno de Bessé qui évoque certaines différences dans la formation des unités lexicales (mots), en français langue générale, qui ont recours principalement à la création morphologique (préfixation et suffixation) et dans les termes qui ont recours principalement à la création lexicale (syntagmatique). Le néologisme lexical de la langue générale naît d'une façon spontanée. Il ne craint pas la synonymie et souvent il est réservé à un groupe social, à un niveau de langue. Un terme nouveau apparaît dans une langue de spécialité au moment où, à la suite d'une découverte d'un savant ou d'un chercheur, un concept nouveau voit le jour. Ce dernier est dénommé consciemment par son concepteur, dans sa langue de travail. Le concept nouveau circule d'abord dans les milieux scientifiques et demande à être dénommé à son tour dans les langues différentes. Pour cette raison, les créateurs des termes, souvent spécialistes dans des domaines correspondants, ont ten-

3 Cf. L. Guilbert, *Problèmes du lexique et de la néologie dans la linguistique française contemporaine*, *Philologica Pragensia*, 21, 1978, n° 1, pp. 34-43

4 Cf. A. Goosse, *La néologie française aujourd'hui*, Paris, CILF 1975

5 Cf. P. Gilbert, *Dictionnaire des mots nouveaux*, Paris, Hachette-Tchou 1971

6 Cf. A. Goosse, *op. cit.*

7 Groupe de Recherche Interlangue en Lexicologie de l'Université Paris 7

8 Cf. G. Merle - R. Perret - J. Vince - C. Juillard, *Néologie lexicale n° 2. Français*. Paris, GRIL Université Paris 7 EILA 1987

9 Cf. A. Goosse, *op. cit.*, avant-propos

dance à chercher une transparence de l'unité terminologique. On peut constater que la formation des termes devient, de nos jours, un processus conscient. Le terme est souvent créé à partir des caractères internes et externes du concept qui sont exprimés par les moyens d'expression de la langue en question.¹⁰ J. Boissy affirme que « ... bon nombre de formations lexicales en langue de spécialité échappent aux taxinomies classiquement proposées qui montrent par des systèmes clos les procédés de création de la langue générale ».¹¹ G. Rondeau et R. Kocourek réservent à la néologie terminologique une dénomination plus économique, «la néonymie»¹². G. Rondeau distingue des néonymes d'origine et des néonymes d'appoint et il décrit trois modes de formation néonymique: modes de formation morphologiques (dérivation, apocope), modes de formation morpho-syntaxiques (groupement syntagmatique, siglaison, changement de catégorie grammaticale, réduction) et modes de formation morpho-sémantiques (calque, emprunt).¹³

Structures linguistiques des unités terminologiques

La dénomination terminologique, le terme, étant une unité lexicale définie dans les textes spécialisés et dont le sens correspond à un concept spécialisé, la structure onomasiologique du terme est caractérisée, en principe, par deux parties: la base onomasiologique (la partie classifiante) et la marque onomasiologique (la partie qualifiante).¹⁴ Pour certains termes dits «simples» comme par exemple *sol*, la structure à deux éléments n'est pas visible du point de vue synchronique. Elle ne peut être découverte que par les études étymologiques. En revanche, dans les termes dérivés, composés ou syntagmatiques, cette structure est claire. Par exemple, la base onomasiologique du concept *forestier* (=homme qui exerce une charge dans une forêt) est exprimée par le suffixe *-ier* désignant un agent, la marque est exprimée par le lexème *forest*. Dans les dénominations terminologiques syntagmatiques (lexicalisées), la structuration est exprimée par des «mots» à sens concret et elle peut être réalisée à plusieurs niveaux. Par exemple, la structure du terme *station d'épuration des eaux usées* serait la suivante: base 1: *station*, marque 1: *d'épuration des eaux usées*; base 2: *épuration*, marque 2: *des eaux usées*; base 3: *-ation*, marque 3: *épur-*; base 4: *eaux*, marque 4: *usées*. La structure onomasiologique exprimant un seul concept peut être réalisée par des structures formelles variées selon les langues ou même à l'intérieur d'une langue. La structure formelle des dénominations terminologiques est liée à leur structure sémantique. Elle exprime la relation entre le

10 Cf. B. de Bessé, *op. cit.*, pp. 60-64

11 Cf. J. Boissy, *Tendances linguistiques de la néologie en terminologie, La banque des mots, n° spécial, 1988, pp. 77-83*

12 Cf. G. Rondeau, *Introduction à la terminologie, Québec, Gaetan Mori., 1984; R. Kocourek, op. cit.*

13 Cf. G. Rondeau, *op. cit.*⁴

14 Cf. M. Dokulil, *Tvoření slov v češtině, Teorie odvozování slov, Praha, (SAV 1962; I. Masár, Průručka slovenskej terminológie, Bratislava, Veda, 1991*

concept et sa dénomination formelle. La langue est, en principe, économique et chaque forme tend à exprimer un sens. «El punto de partida del estudio de la estructuras denominativas sería entonces su estructura onomasiológica como resultado de la conformación conceptual basada sobre el análisis de la realidad objetiva...» constate L. Bartoš.¹⁵

Du point de vue de leurs structures formelles, nous distinguons deux groupes principaux de dénominations terminologiques: termes-mots et termes-syntagmes. Les termes-mots sont simples ou résultent des formations morphologique (dérivation) ou morphologique et syntagmatique (composition, confixation) ou encore de la réduction. Il s'agit des unités terminologiques graphiquement simples, c'est-à-dire formées par un mot. Les termes-syntagmes résultent de la formation syntagmatique. Il s'agit des unités terminologiques graphiquement complexes, composées de deux ou plusieurs mots.¹⁶

Néologie terminologique en français contemporain à partir des Cahiers de termes nouveaux 1991, 1992

L'étude linguistique et l'observation de la néologie terminologique en français fait actuellement l'objet de recherche de plusieurs terminologues ou des établissements entiers dont le Centre de Terminologie et de Néologie (CTN) créé en 1987 et placé dans le cadre du Centre National de la Recherche Scientifique comme l'équipe de l'Institut National de la Langue Française. La mission du CTN est d'observer et d'analyser la terminologie et la néologie scientifiques et techniques.¹⁷ A ses études linguistiques le CTN ajoute le relevé d'attestation des termes nouveaux. Dans la mesure où la description des tendances de la néologie terminologique en français contemporain nécessite une documentation sûre, à la fois abondante et synchronique, nous l'avons trouvée dans les Cahiers de Termes Nouveaux réalisés au CTN par Jacques Boissy au cours des années 1989–1992.¹⁸ Les deux livrets présentent environ 400 termes nouveaux issus de périodiques d'information scientifique: *Science et Technologie*, *La Recherche*, *L'Usine nouvelle*. Les domaines de spécialité générateurs de termes nouveaux sont surtout la biologie (biologie moléculaire, neurobiologie, génétique, écologie), l'électronique, l'informatique (informatique de gestion, informatique documentaire), la physique (astrophysique, physique nucléaire) et les sciences médicales (pharmacologie, cardiologie, cancérologie, diabetologie, virologie). Néanmoins, beaucoup de termes nouveaux sont des dénominations de nouveaux matériaux ou des substances chimiques (chimie alimentaire, chimie des

15 Cf. L. Bartoš, *Denominaciones complejas en el español actual*, *Sborník prací Filozofické fakulty Brněnské univerzity* L 6, Brno 1984, pp. 55-63

16 Cf. V. Křečková, *Les structures formelles des dénominations terminologiques de sylviculture en français et en slovaque contemporains*, *Parallèles n°15*, Genève 1993, pp. 20-29

17 Cf. J. Humbley, *Création et buts du Centre de terminologie et de néologie*, *La terminologie en France*, *Terminometro*, juin 1995, pp. 18-20

18 Cf. J. Boissy, *Cahier de Termes Nouveaux*, Paris, CTN INaLF CNRS 1991 et 1992

plastiques). Dans les autres domaines comme la géographie, la météorologie, la mécanique, les biotechnologies, l'environnement, l'économie, le commerce, la mercatique, la robotique, la télévision, le cinéma, le transport, l'ethnologie, l'intelligence artificielle, la sismologie, la défense, ou encore l'élevage et la publicité, les néologismes terminologiques apparaissent moins souvent.

Notre exposé est avant tout une analyse de la formation des termes nouveaux, basée sur leurs structures formelles et comportant certaines indications sur les procédés de formation et s'appuyant sur les structures sémantiques. Pourtant, il n'est pas toujours facile de classer les mots en catégories car certains termes doivent figurer plusieurs fois. Nous ne nous limiterons ici qu'à exprimer quelques remarques sur les tendances de la néologie terminologique en français contemporain.

Nos analyses nous permettent de constater que la néologie terminologique concerne, presque exclusivement, les noms (substantifs). Le corpus analysé ne contient que deux verbes: *dénoiser* (en communication), *s'hadroniser* (en physique) et un seul adjectif indépendant: *ergotique* (communication homme — machine).

Les termes-mots simples dont la structure coïncide avec un lexème indécomposable sont rares parmi les termes nouveaux. S'ils se présentent, il s'agit des mots empruntés à la langue commune et dont le sens a été changé pour la plupart sous l'influence de l'anglais, comme c'est le cas du terme français *édition*¹⁹ signifiant en biologie moléculaire une modification du message génétique, ou encore du terme *niche*²⁰ désignant, en économie, des créneaux spécifiques sur un marché. On pourrait y ajouter aussi le terme français *ver*²¹ correspondant en informatique à un programme auto-reproducteur qui infecte les mémoires vives des ordinateurs.

Nous avons noté, à plusieurs reprises, une généralisation des noms de marque. C'est aussi le cas du terme *alitame* signifiant édulcorant et dont la forme rappelle celle de l'aspartame. Le terme *alitame*²² est, à l'origine, le nom de marque de l'entreprise américaine Pfizer.

Les termes-mots construits par formation morphologique peuvent être réalisés par l'adjonction d'un affixe (termes-mots dérivés) ou d'un autre lexème, en général non autonome et d'origine gréco-latine (termes-mots confixés).²³ La confixation n'exclut pas l'aspect syntagmatique de la formation morphologique.

Les termes-mots dérivés sont selon l'affixe préfixés, suffixés ou parasyntétiques (dérivation multiple). Or, ce procédé de formation, semble-t-il, n'est pas très fréquent en néologie terminologique du français contemporain. Nous n'avons relevé que quelques exemples de termes nouveaux créés par suffixation, où le suffixe **-ique** se montre le plus fréquent. Le terme *maintenique* qui

19 *RNA editing, en anglais*

20 *niche, en anglais*

21 *worm, en anglais*

22 *alitame, en anglais*

23 *formation ou composition savante, cf. A. Goosse, op. cit.*

s'est formé sur *maintenance* a connu la substitution du suffixe -ance en -ique issu d'informatique. Il en est de même pour le terme *urbanique* et son synonyme et variante morphologique *urbatique*. Nous n'avons relevé qu'un exemple de suffixation par le suffixe -isation, indiquant le processus et formant des substantifs déverbaux selon, probablement, le modèle anglais: *hadronisation*.²⁴ Le terme nouveau est plus souvent formé par l'adjonction des suffixes ou des préfixes d'origine latine ou grecque comme le suffixe -ite désignant en médecine le plus souvent une maladie (inflammatoire). Le terme *papillonite* correspond à la dénomination d'une éruption cutanée. Le suffixe -ite est fréquent aussi en chimie. Le terme *fullerite* est dérivé du nom propre Fuller, ingénieur américain qui s'est rendu célèbre par ses «coupoles géodésiques» dont la forme hexagonale a rappelé aux chimistes celle du carbone constituée de molécules C 60, la fullerite. Le suffixe latin -ose est fréquent en chimie pour former les noms de certains sucres de la classe des glucides qui possèdent, outre la fonction alcool, une fonction aldéhydrique et une fonction cétonique²⁵ *sucralose* (= *édulcorant de synthèse*). Le suffixe -on est productif en physique pour former des noms de particules. Il est présent dans le terme *anyon* où il est ajouté à une base empruntée à l'anglais (*any* = *n'importe quel*).

Les préfixes formant les termes nouveaux sont, pour la plupart, d'origine grecque ou latine (préfixes savants):

micro-: *micro-usinage, micromoteur, micromachine, micro-injection, micro-bouturage, microquasar*; **hyper-:** *hypermédia, hyperdocument*; **nano-:** *nanoéruption*; **quasi-:** *quasicristal*; **semi-:** *semi-rail*; **super-:** *superaspartame*; **exo-:** *exophalange, exosquelette*; **eu-:** *eusociété*; **trans-:** *translocation*; **per-:** *per-vaporation*. Le type de dérivation par les suffixes et préfixes d'origine latine ou grecque se rapproche fort de la confixation ou de la composition savante; la structure formelle des termes-mots ainsi dérivés rappelle celle des termes mots confixés, où les confixes grecs ou latins se combinent entre eux: *morphosynthèse, stéréolithographie, organogenèse, magnétoencéphalographie, radioimmunothérapie, métalloplasturgie, immunosome*; ou encore s'ajoutent à des mots français: *télérelève, immuno-adhésion, magnétoglisseur, phytomédicament*.

La relation syntagmatique entre les éléments des termes-mots confixés est presque toujours la relation déterminant + déterminé et souvent on a des termes-mots confixés comptant plus de deux lexèmes: *boroneurothérapie, magnétoencéphalogramme, fructo-oligosaccharide*. Du point de vue sémantique, on traite le latin et le grec avec beaucoup de liberté et quelquefois on donne à ces confixes savants des valeurs qu'ils n'avaient pas à l'origine, les utilisant ainsi pour désigner des concepts qui n'étaient pas connus dans l'antiquité. Pourtant, ce procédé de formation des termes nouveaux se montre comme un des procédés les plus fréquents pour former les termes-mots. Les dénominations qu'il permet

24 *hadronization, en anglais*

25 Cf. H. Cottez, *Dictionnaire des structures du vocabulaire savant, Paris, Les usuels du Robert, 1980*

de former sont caractérisées par leur brièveté, leur aspect international et leur précision sémantique.

Les termes-mots composés qui résultent de la formation morphologique et syntagmatique et sont créés par deux ou plusieurs mots (lexèmes autonomes d'origine française) juxtaposés pour donner une unité graphiquement continue ne sont pas fréquents parmi les termes nouveaux. Cette réalité peut être expliquée par le fait que le niveau de lexicalisation ne se reflète pas encore par la structure formelle unique; de même les termes nouveaux susceptibles de devenir les termes-mots composés sont, à partir de leur structure formelle, classés plutôt parmi les termes-syntagmes. Pourtant nous avons relevé deux termes-mots composés où l'unité graphique est exprimée par le trait d'union: le terme *ticket-puce* (= *carte à microprocesseur servant de moyen de paiement dans les transports collectifs*), en monétique, et l'anglicisme *patch-clamp*, en biologie.

Beaucoup plus fréquents sont **les termes-mots composés avec abrégement** où l'un des deux ou les deux éléments du composé sont réduits: *écoproduit* < *produit écologique*, *homéoprotéine* < *protéine homéotique*, *biomédicament* < *médicament biologique*, *imméprévision* < *prévision immédiate*, *combiscope* < *oscilloscope combiné*. Parmi les termes-mots composés avec abrégement on pourrait classer éventuellement les termes-mots confixés ou composés savants: *infométrie* (= *mesure de l'information*), *magnétoencéphalographie* (= *encéphaloradiographie magnétique*). Les emprunts directs à l'anglais *biodesign* et *aquaphalt* < *aqua* + *asphalte*, ainsi que le calque de l'anglais *bioverre* (en anglais *bioglass*) correspondent aussi à ce type de formation.

Les termes-mots réduits peuvent se présenter comme tronqués, elliptiques ou en sigles. Dans le corpus de termes nouveaux analysé, les termes-mots formés par la siglaison prédominent. Les sigles sont les réductions de termes-syntagmes où seules les lettres initiales des substantifs composant le syntagme subsistent. Selon L. Guilbert «le sigle résulte du double souci d'obtenir une réduction graphique et phonétique de la séquence syntaxique estimée trop longue pour être facilement utilisable dans la communication, et de maintenir la relation syntaxique entre les éléments par la référence à chaque composant constitutif de l'ensemble».²⁶ Le procédé de siglaison se montre très fréquent en néologie terminologique. Néanmoins, **les termes-mots sigles** ont, en général, pour variante synonymique le terme-syntagme: *PME* = *porte-monnaie électronique*, *ESB* = *encéphalopathie spongiforme bovine*, *SGBDOO* = *système de gestion de base de donnée organisée (et) orientée objet(s)*. La majorité des termes-mots sigles correspond aux emprunts à l'anglais (le sigle est représenté par les initiales des mots anglais): *STM* = *Scanning tunnelling microscope*, *TNF alpha* = *tumor necrosis factor alpha*, *OSC* = *Overlapping Spreading Center*, *GTO* = *gate turn off*, *WIMP* = *Weakly Interacting Massive Particle*, etc. Beaucoup parmi ces termes-mots sigles empruntés à l'anglais ont pour la variante synonymique le terme-syntagme français: *I.D.H.I.* (*Image Derotated Holographic Interferometry*) = *interférométrie holographique d'images immobi-*

lisées en rotation; CDI (compact disk interactif) = disque compact interactif; ASIC (Application specific integrated circuit) = circuit intégrée spécifique à une application, etc.

Même si moins nombreux, le corpus contient aussi les termes-mots sigles issus des initiales des mots français, calqués de l'anglais: *SIT = système d'information sur le territoire; SDD = soudage (par) diffusion dynamique; VIH = virus de l'immunodéficience humaine; etc.*

La formation siglée est fréquente pour créer des dénominations des matériaux et des substances: *PCL = polymère cristaux liquides; PC-ABS = polymère-acrylonitrile+butadiène+styrène; DDC = didéoxycytine; ATP = adénosine-triphosphate.*

Les termes-mots sigles peuvent être, à leur tour, dérivés, comme par exemple le terme emprunté à l'anglais *multiSQUID (SQUID = Superconducting Quantum Interference Device)* désignant un dispositif supraconducteur à interférence quantique, ou le terme-syntagme *ATPase artificielle*, où le premier constituant est formé sur la base siglée A.T.P. (adénosine-triphosphate) morphologiquement marquée par le formant *-ase* servant habituellement à désigner des enzymes, p. ex. *oxydase*.

Les termes-mots sigles entrent souvent dans des syntagmes terminologisés, soit comme déterminés: *ASIC mixte, ARN catalytique*, ou comme déterminants: *image HD (HD = haute définition), enzyme à ARN, bébé FIV (FIV = fécondation in vitro)*. Les termes-syntagmes «hybrides» existent où le déterminé est un mot français et le déterminant est un sigle emprunté à l'anglais: *navette SSTO (SSTO = Single Stage to Orbit Shuttle), gène CF (CF = Cystic Fibrosis)*.

Le terme-mot réduit peut être aussi un **symbole** (chiffre, lettre, etc.). Ce procédé d'abréviation est fréquent en physique atomique et nucléaire: *W+ (boson intermédiaire W+), Z⁰ (boson intermédiaire Z⁰)*; ou encore en industrie automobile: *3l (véhicule «3 l»)*.

Le procédé syntagmatique de formation des unités terminologiques est considéré, par certains linguistes, comme la composition.²⁷ Nous distinguons les termes-syntagmes des termes-mots composés dont la forme représente un mot graphiquement continu. Contrairement aux termes-mots, les **termes-syntagmes** renvoient à «un groupe de mots séparés par des blancs et qui sont syntaxiquement liés tout en identifiant une notion unique dans un domaine déterminé du savoir».²⁸ La structure formelle des termes-syntagmes correspond au regroupement de deux ou plusieurs mots selon des règles de la langue en question. Cette forme complexe représente une unité conceptuelle. Nos analyses montrent que les termes-syntagmes représentent une partie importante des termes nouveaux français (60 % environ). Ils sont formés par les relations syntagmatiques entre «les mots forts»: nom N, verbe V, adjectif A, adverbe Adv, qui les con-

27 Cf. J. Thiele, *La formation des mots en français moderne*, Montréal, 1987

28 Cf. J.C. Boulanger, *Le statut du syntagme dans les dictionnaires généraux monolingues*. Université de Montréal, octobre 1988, communication au 8ème colloque *Les terminologies spécialisées: Approche quantitative et logico-sémantique*, texte dactylographié, p.2

stituent. Les relations syntagmatiques sont exprimées dans ce qui suit par des flèches allant du déterminant au déterminé pour la relation de subordination ($<$) ou par des flèches allant vers les deux éléments, pour la relation de coordination ($<=>$). La plupart des termes-syntagmes sont composés de deux mots et la structure $N < A$ prédomine: *veille technologique, balistique biologique, étiquette électronique, ordinateur biologique, mutation homéotique, coefficient synaptique, étoile magnétique, réalité virtuelle, serrure vocale, insuline nasale, gant sensitif, nez électronique*. La structure $N < N$ est aussi fréquente: *puce fraîcheur, fraisage laser, logiciel auteur, label écoproduit, carte santé*; de même que la structure $N < \text{de } N$: *gant de données, rapport d'étonnement, germe d'air*, ou la structure $N < \text{à } N$: *étiquette à puce, dispositif à immersion, microscope à laser*. Plusieurs termes-syntagmes à deux éléments ont des synonymes de forme simple: *balistique biologique = biolistique, protéine homéotique = homéoprotéine, ingénierie parallèle = IP, étiquette à puce = étiquette-puce, canon à particules = microcanon, gène à homéobox = homéogène*.

Les termes-syntagmes constitués de plus de deux éléments lexicaux ne sont pas rares non plus et leurs structures sont très variées:

$N < \text{prép. (} N < A \text{)}$: *procédé de la couche sacrifiée, fusion à basse température, électrophorèse en champs pulsés;*

$(N < \text{prép.}N) < A$: *système de vision neuronal;*

$(N < A) < A$: *modeleur graphique tridimensionnel;*

$N < (N <=> N)$: *générateur aluminium air;*

$N < (A > N)$: *caméra haute définition, composite haute performance.*

Même si moins fréquentes, les structures à quatre, cinq ou plusieurs mots autonomes entrent aussi dans la formation des termes nouveaux en français: *appareil d'assistance circulatoire implantable, microscope à balayage à effet tunnel, écran de télévision couleur à cristaux liquides*. Le terme-syntagme constitué de 9 mots a été relevé en médecine: *système de visualisation en temps réel des positions spatiales des éléments du corps humain*.

Les termes-syntagmes à plusieurs éléments ont pour synonymes des termes-mots ou des termes-syntagmes moins longs, souvent siglés: *écran plat à matrice active = écran TFT, injection assistée par air comprimé = système IAPAC*.

Parmi les termes-syntagmes, on trouve aussi des emprunts à l'anglais, soit directs: *word spotting* (équivalent français proposé: *détection de mot*), *pulse shaping*, ou des calques: *grand attracteur* (*great attractor*), en astronomie, *cheval de Troie* (*Trojan horse*), en informatique.

Pour conclure, nous pouvons constater que c'est la création syntagmatique qui est la plus fréquente pour générer les termes nouveaux en français contemporain. Les termes-syntagmes représentent 60 % environ de la néologie terminologique. Leurs structures formelles sont variées, mais les plus fréquentes sont les structures $N < A$, $N < N$, $N < \text{prép.}N$.

Pour créer les termes-mots, le français contemporain a recours surtout à la réduction (termes-mots composés avec abrégement, termes-mots siglés) et à la